



Intervention

Distinguish Experts,

We would like to bring your attention to the discrimination of the disabled in the Gulf states. There have been egregious crimes committed to the disabled and also instances of people becoming temporarily disabled and or permanently becoming while being imprisoned.

An example of this would be Dr. Abduljalil al- Singace from Bahrain who suffers the effects of childhood polio that has resulted in partial paralysis and confined him to a wheelchair. His disability against him has been used to enhance his suffering. Since his imprisonment, Dr. al-Singace's health has sharply deteriorated, yet prison authorities deny him medical treatment and refuse to provide him with equipment such as rubber stoppers for his crutches, resulting in falls on prison floors and ridicule from prison staff.

There are other examples of prisoners in the region who have become permanently disabled due to severe torture that they endure in prisons which could be prevented if the governments did not focus on torture as a method to be used in their interrogation techniques.

The countries in this region needs to uphold its international treaty obligations by not abusing disabled prisoners and disregarding prisoners in dire need of medical treatment, which puts others at risk of developing disabilities due to medical neglect.

How can prisons lack any consideration for disabled prisoners and what recommendations can this panel can make to prisons in this region?

Thank you.



Mesdames et messieurs les experts,

Nous aimerions attirer votre attention sur le Bahreïn et sur le cas du Dr Abduljalil al- Singace, un éminent défenseur des droits de l'homme, ingénieur et blogueur qui purge une peine de prison à vie pour son activisme. Le Dr al-Singace souffre des effets de la poliomyélite infantile, qui a entraîné chez lui une paralysie partielle et le confine dans un fauteuil roulant. Pendant son incarcération, les autorités bahreïniennes l'ont torturé, utilisant même son handicap contre lui pour accroître ses souffrances. Depuis son incarcération, la santé du Dr al-Singace s'est fortement détériorée. Pourtant, les autorités carcérales lui refusent tout traitement médical et refusent de lui fournir des équipements tels que des bouchons en caoutchouc pour ses béquilles, ce qui entraîne des chutes sur le sol de la prison et les moqueries du personnel pénitentiaire.

Nous voulons également souligner le fait que plusieurs prisonniers politiques sont devenus temporairement ou définitivement invalides en raison des graves tortures qu'ils subissent dans les prisons bahreïniennes. Ces handicaps pourraient être évités si le gouvernement bahreïni n'utilisait pas la torture comme technique d'interrogatoire.

Le Bahreïn et d'autres pays de la région comme l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis continuent à ne pas respecter leurs obligations découlant des traités internationaux en maltraitant les prisonniers handicapés et en négligeant les prisonniers qui ont un besoin urgent de traitement médical, ce qui expose d'autres personnes au risque de développer des handicaps en raison de la négligence médicale.

Au Bahreïn, en Arabie Saoudite et dans les Émirats arabes unis, les prisons ne tiennent pas compte des personnes handicapées, quelles recommandations ce groupe peut-il faire aux autorités pénitentiaires de ces pays?

Je vous remercie.